

À SAVOIR : La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) confie la collecte des déchets de ses 54 communes à des sociétés extérieures. Leurs contrats arrivent à échéance au 31 mars 2022. Afin d'harmoniser le service sur l'ensemble du territoire, la CCRV est désormais engagée avec une unique entreprise : SEPUR. Celle-ci réalisera votre collecte des déchets à partir du 1^{er} avril 2022. **Un 2^{ème} calendrier vous sera distribué courant mars**, afin de vous faire part des nouveaux jours de collecte sur votre secteur.



Possédez-vous votre carte déchèterie ?

Pour effectuer les démarches, rendez-vous sur : www.cc-retz-en-valois.fr, rubrique **Vie Pratique > Déchets > Déchèteries**

Déchèteries intercommunales

• **Villers-Cotterêts**
Zone des Verriers
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 43 57

• **Ambleny**
D17 - Marais
des Chaudières
02290 AMBLENY
03 23 72 49 28

		Ouvertures et fermetures des déchèteries						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
■ Ouverte		Période basse (1 ^{er} nov. au 31 mars) : 9h30-12h et 13h-17h						
■ Fermée		Période haute (1 ^{er} avril au 31 oct.) : 9h30-12h et 13h-18h30						
Ambleny	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM
Villers-Cotterêts								
Ambleny	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM
Villers-Cotterêts								

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Sortez vos déchets la veille au soir des jours de collecte



● **ORDURES MÉNAGÈRES**



▲ **DÉCHETS RECYCLABLES**



■ **VERRE**

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
S 1		M 1		M 1	
D 2		M 2		M 2	
L 3	●	J 3		J 3	
M 4		V 4		V 4	
M 5		S 5		S 5	
J 6		D 6		D 6	
V 7		L 7	●	L 7	●
S 8		M 8		M 8	
D 9		M 9	▲	M 9	▲
L 10	●	J 10		J 10	
M 11		V 11		V 11	
M 12	▲	S 12		S 12	
J 13		D 13		D 13	
V 14		L 14	●	L 14	●
S 15		M 15		M 15	
D 16		M 16		M 16	
L 17	●	J 17		J 17	
M 18		V 18		V 18	■
M 19		S 19		S 19	
J 20		D 20		D 20	
V 21	■	L 21	●	L 21	●
S 22		M 22		M 22	
D 23		M 23	▲	M 23	▲
L 24	●	J 24		J 24	
M 25		V 25		V 25	
M 26	▲	S 26		S 26	
J 27		D 27		D 27	
V 28		L 28	●	L 28	●
S 29		M 29		M 29	
D 30		M 30		M 30	
L 31	●	J 31		J 31	



Bac d'ordures ménagères

La collecte des déchets est financée par la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) présente sur votre taxe foncière et basée sur la taille de votre logement. **Au 1^{er} janvier 2024, la CCRV modifiera son mode de facturation pour passer à la Tarification Eco-Responsable.** La TEOM sera donc supprimée. Cette tarification sera calculée en fonction de votre utilisation du service, c'est-à-dire sur le nombre de fois où votre bac d'ordures ménagères sera collecté par notre prestataire. Un nouveau bac, doté d'une puce électronique, vous sera distribué au cours de l'année 2022. C'est cette puce qui sera lue par le camion de collecte et qui permettra de connaître le nombre de fois où votre bac aura été présenté.

Une enquête terrain

Un questionnaire à remplir vous sera envoyé au cours des prochains mois. Courant 2022, des agents de la Communauté de Communes viendront à votre rencontre pour réaliser une enquête de terrain.

Les objectifs seront de :

- récupérer et/ou vous aider à compléter ce questionnaire
- vous remettre le bac le plus adapté à vos besoins
- vous informer sur les changements à venir
- répondre à vos éventuelles questions

Et en cas d'absence ?

Si vous êtes absents, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous aurez alors 2 possibilités :

- prendre rendez-vous avec les Services Techniques de la CCRV
- ou de vous rendre aux permanences qui seront mises en place à proximité de votre domicile.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur notre site internet, rubrique **vie pratique > déchets > Tarification Eco-Responsable**

MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS se trient !



Bouteilles & flacons en plastique



 Pour gagner de la place, pensez à aplatir vos bouteilles !

Emballages métalliques



Cartons & briques alimentaires



Tous les papiers, journaux, magazines



LES NOUVEAUX !

+ Pots et barquettes en plastique



+ Boîtes et tubes en plastique



+ Sacs, sachets et films en plastique



+ Petits emballages métalliques

